

AXE 3

COMMUNIQUER POUR ETRE CONNU ET RECONNU

FICHE ACTION N° 3.1

Rappel de l'objectif recherché	➤ Pérenniser et améliorer la communication interne vers les A.S.
QUOI ? Description de l'action	Choisir et utiliser les meilleurs moyens de communication. Déterminer des formes de réunions à différents niveaux permettant la diffusion d'informations et /ou la consultation des enseignants.
POUR QUI ? Nombre de personnes bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Enseignants EPS animateurs d'A.S.▪ Chefs d'établissements Présidents de l'A.S.
AVEC QUI ? Partenaires éventuels Rôles et responsabilité de chacun	<ul style="list-style-type: none">- Les coordonnateurs de district.- Les services UNSS de l'académie.
COMMENT ? Modalités d'organisation	<ul style="list-style-type: none">▪ Définir des moyens de communication et les respecter.
POUR QUOI FAIRE ? Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">▪ Faciliter la communication vers les A.S.▪ S'assurer que les informations parviennent à leurs destinataires.▪ Limiter les transmissions d'informations.
AVEC QUOI ? Moyens matériels et financiers	<ul style="list-style-type: none">▪ Sites internet mis en conformité avec le portail national.▪ Messagerie : - utiliser les adresses "eps" pour joindre l'équipe EPS. - utiliser les adresses professionnelles pour joindre les enseignants. - utiliser les adresses "ce" des établissements pour communiquer avec les chefs d'établissements, présidents d'A.S.
QUAND ? Calendrier Echéancier Date et lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none">- Cette organisation est déjà en place depuis 2006 et les adresses professionnelles seront de plus en plus utilisées à partir de la rentrée 2009.
QUELS EFFETS ATTENDUS ? Indicateurs qu'on se propose d'observer	<ul style="list-style-type: none">▪ Fonctionnement plus simple.▪ Facilités de communication pour et avec les enseignants.▪ Satisfaction des enseignants.